

ETAPE 5/5 Fin de la procédure (émission du compte-rendu)

ACCUSÉ DE DÉPÔT (Déclaration des revenus de capitaux mobiliers)
ACCUSÉ DE DÉPÔT attestant la bonne réception du fichier par la DGFIP :

Votre fichier a bien été reçu par l'administration fiscale.

- **Horodatage : le 05/02/2021 à 11h47m31s**
- **Référence DGFIP : P20FEIN492974027020511478MAA**
- **Numéro Siret du déclarant 49297402700012**

L'accusé de dépôt n'emporte pas prise de position par l'administration quant à la validité des informations déclarées.

© Ministère de l'économie, des finances et de la relance